



Améliorer les conditions d'enseignement et d'études

Le SNESUP Guyane affirme son soutien au mouvement citoyen qui s'exprime actuellement en Guyane.

Concernant le volet plus spécifique de l'enseignement, le SNESUP insiste sur la nécessité de pérenniser les dispositifs permettant de tenir compte des spécificités locales (comme les intervenants en langue maternelle, la formation en alternance des enseignants, la préprofessionnalisation des étudiants se destinant à l'enseignement dans le cadre des emplois d'avenir...). En effet, ces dispositifs existent dans bien des domaines mais ils sont précaires et localisés, et sont souvent remis en question par les changements de politique gouvernementale.

Il faut en outre penser des solutions innovantes pour que les jeunes des communes enclavées puissent poursuivre leurs études supérieures dans des conditions leur permettant de réussir (mise en place de bourses spécifiques, accès au logement, facilités de transport...).

Concernant l'enseignement supérieur en Guyane, le SNESUP dément les affirmations de la ministre Najat Vallaud-Belkacem. Il n'y a pas eu la création de 80 emplois supplémentaires pour l'université de Guyane, mais seulement des 20 enseignants et 20 personnels administratifs et techniques prévus dans le protocole d'accord de novembre 2013.

De même, le restaurant universitaire, qui était un des acquis du mouvement d'octobre-novembre 2013, a d'ores et déjà ouvert ses portes et le bâtiment recherche est en cours de construction. Il ne s'agit donc absolument pas d'efforts sup-

plémentaires de la part du gouvernement, mais d'acquis des mouvements sociaux antérieurs.

En revanche, le SNESUP revendique :

- des personnels administratifs et techniques, des enseignants et des chercheurs en nombre suffisant pour répondre aux missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la poursuite de l'effort de consolidation des formations existantes et l'ouverture progressive de nouvelles formations adaptées aux besoins et au développement du territoire, ainsi qu'aux attentes de la population ;
- l'amélioration immédiate des conditions de travail sur le site de Saint-Laurent pour l'ensemble des usagers et des personnels de l'université en attendant la construction de locaux propres, l'accès à des ouvrages universitaires de référence (par exemple sous forme de partenariat entre la bibliothèque universitaire et la bibliothèque de Saint-Laurent-du-Maroni) ;
- d'une façon plus générale, l'anticipation des besoins immobiliers qui vont apparaître avec l'augmentation de la population estudiantine (les amphithéâtres de l'UG sont d'ores et déjà saturés). ●

Section SNESUP Guyane (5 avril 2017)

Un sous-encadrement encore important



L'université de la Réunion (UR), créée il y a plus de trente ans, rassemble plus de 14 000 étudiants (plus de 50 % de boursiers) répartis dans 9 composantes sur les 6 sites de l'île.

Nous sommes passés aux RCE le 1^{er} janvier 2013 mais, dès 2010, l'austérité imposée a conduit nos administrateurs à fermer diverses filières (la préparation à certains Capes scientifiques et les licences y préparant, des licences et des masters littéraires à faibles effectifs) tout en développant l'UFR santé (Paces) et en maintenant des filières onéreuses (école interne d'ingénieurs). Des licences pro et de nouvelles filières ont également été développées, majoritairement au sein de l'IUT, répondant (mais encore insuffisamment) au

vivier très important de bacheliers pro et techniques. La structuration de la recherche s'est, elle, poursuivie : l'île dispose de plusieurs plates-formes techniques, d'observatoires, de stations de recherche, d'un OSU et de 3 fédérations de recherche. Neuf UMR ont été contractualisées ces cinq dernières années (avec l'IRD, le Cirad, l'Inserm et le CNRS). Bien que l'UR soit très dynamique, nous souffrons d'un sous-encadrement (62 200 HETD de HC en 2014), la précarité atteint 19 % (sur l'ensemble des personnels). La dotation Sympa est insuffisante, notamment car elle n'intègre ni l'éloignement (frais de déplacement élevés) ni l'isolement de l'île (équipements et fournitures plus chers qu'en métropole, paiement de l'octroi de mer, frais de douanes). L'UR reste l'établissement phare pour une ascension sociale de la jeunesse réunionnaise, qui se heurte cependant à 44 % de chômage sur le territoire (18-24 ans). Pendant huit ans, l'UR a souffert durement de graves rivalités internes et d'un manque de dialogue avec la région Réunion (incompatibilité politique), dialogue à nouveau instauré depuis la nouvelle mandature de la présidence de l'UR. Nous souffrons cependant de directives imposées par la région favorisant la préférence locale à compétences non équivalentes. Les syndicats sont considérés et le SNESUP est majoritaire chez les enseignants et enseignants-chercheurs (plus de 20 % de syndiqués chez les titulaires). ●

Section SNESUP Réunion

